



Date : .....

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

**RENTREE SCOLAIRE 2023 – 2024**

**ENFANT**

NOM : .....

Prénoms : .....

Date de Naissance : .....

Lieu de Naissance : .....

Adresse : .....

Sexe  F  M

Scolarité :

Ecole Maternelle :  Petite section  Moyenne section  Grande section

Ecole élémentaire :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

Ecole fréquentée précédemment : .....

**PARENT 1**

Qualité  Père  Mère

Autorité parentale  OUI  NON

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Mail : .....

Mobile : ..... Travail : .....

**PARENT 1**

Qualité  Père  Mère

Autorité parentale  OUI  NON

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Mail : .....

Mobile : ..... Travail : .....

Pour les parents séparés ou divorcés, garde de l'enfant :  Alternée  Père  Mère

**ACCUEIL PERI ET EXTRA SCOLAIRE (si OUI compléter le formulaire joint)**

OUI  NON

**RESTAURANT MUNICIPAL**

L'enfant fréquentera-t-il le restaurant municipal  OUI **(si OUI compléter dossier joint)**  
 NON

Allergies :  Médicamenteuse  Alimentaires  Autres

Traitements en cours :  OUI  NON

Les modalités d'accueil d'un enfant présentant une allergie alimentaire ou suivant un traitement médical sont organisées sous forme d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) à signer avant l'admission de l'enfant au restaurant scolaire.

Pour la mise en place d'un PAI, les parents doivent se rapprocher de la directrice ou directeur d'école, le PAI est établi en concertation avec le médecin scolaire, la direction de l'école, l'accueil périscolaire et le restaurant municipal.

**Je, Nous, soussigné(e)(s).....certifie(ions) sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.**

**Fait à :.....le :.....**

**Signature(s) du/des responsables légaux**

**DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION A L'ECOLE**

- Livret de Famille
- Carnet de santé (pages vaccinations)
- Justificatif de domicile
- Pour les parents séparés ou divorcés, dernier jugement de divorce ou ordonnance provisoire du Juge des Affaires Familiales mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant
- Si déménagement en cours d'année : avis de radiation de l'école précédente

**Dossier complet à remettre à l'accueil de la Mairie ou à envoyer par mail à [etatcivil@ville-labenne.fr](mailto:etatcivil@ville-labenne.fr) – Tout dossier incomplet ne sera pas traité**

**Cadre réservé à l'administration**

AVIS DE LA COMMISSION en date du :.....

- ADMISSION sous réserve de places à :
- Ecole Maternelle Aliénor d'Aquitaine
  - Ecole Élémentaire Yves Ulysse
  - Ecole Océane

NON ADMISSION